Règlement de la compétition Iron Web, édition 2013

- 1. Le « Iron Web » (ci-après « Iron Web ») est une compétition "Web réalité", organisée par le « Le Web au Québec » (ci-après le « WAQ »), un organisme à but non lucratif, incorporé suivant la partie 3 de la *Loi sur les compagnies du Québec*;
- 2. Les participants du Iron Web devront être disponibles du mardi 13h le 19 février 2012 jusqu'à 18h le vendredi 22 février 2012, heure du Québec.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- 3. L'Iron Web s'adresse à toute personne résidant au Québec, âgée de dix-huit (18) ans ou plus;
- 4. Les candidats doivent être des professionnels du Web (graphistes, intégrateurs, programmeurs, rédacteurs, photographes, stratèges, etc.) et être en mesure de collaborer au développement d'un projet Web;
- 5. Les étudiants dans ces domaines peuvent également poser leur candidature;
- 6. Les participants doivent être libres et garantir leur présence au lieu de la compétition (Espace 400e à Québec) pendant toute la durée de l'événement, car il ne sera pas possible pour eux de quitter les lieux de la compétition pendant toute sa durée;

COMMENT PARTICIPER

- 7. Les candidats intéressés à participer ont jusqu'au 2 décembre 2012, 23h59 pour poser leur candidature:
- 8. Les candidatures seront évaluées et retenues à l'entière discrétion des organisateurs du WAQ.
- 9. La formation des équipes sera déterminée par le comité du IronWeb.
- 10. Les participants qui seront retenus devront prévoir être disponibles pour l'entrevue de sélection finale qui se tiendra aux dates prévues en décembre.
- 11. La participation à la compétition est gratuite, mais un dépôt de 50\$ par chèque pour les candidatures retenues sera exigé.
- 12. Pour être admissibles, les participants sélectionnés devront lire, comprendre et signer ce document intitulé : « Règlement de la compétition Iron Web, édition 2013 »;

CONCLUSION DE LA COMPÉTITION

13. L'objectif de la compétition est de faire rayonner l'expertise de l'industrie de Québec et de ses ressources dans ce domaine.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 14. Les participants devront suivre le code vestimentaire établi par l'équipe du Iron Web (chandails d'équipes et tenue approprié attendue);
- 15. Les participants doivent porter les vêtements qui lui seront fournis, présentant les logos des commanditaires du Iron Web et du WAQ

Droit à l'image

- 16. Pendant toute la durée de la compétition, les participants seront filmés 24 heures sur 24 à l'exception de la zone de repos;
- 17. En signant ce document, les participants acceptent donc d'être filmés sans interruption pendant toute la durée de l'Iron Web;
- 18. Par le fait même, les participants autorisent le WAQ à diffuser les images captées lors de l'évènement et à en faire tout usage raisonnable lié à la promotion de l'Iron Web;

Santé et sécurité

- 19. Les participants sont responsables de leur santé et sécurité:
 - a. Ils doivent dormir quand ils le jugent nécessaire;
 - b. Ils doivent prendre une douche avant qu'on ne le jugent nécessaire;
 - c. Ils doivent manger et s'hydrater guand ils le jugent nécessaire;
 - d. Ils doivent signaler toute allergie ou problème de santé aux organisateurs;
 - e. Ils doivent fournir un numéro en cas d'urgence (conjoint, frère, soeur, parent, etc.);
- 20. En aucune circonstance le WAQ et/ou ses organisateurs ne pourront être tenus responsables d'un préjudice subi par un participant si celui-ci ne respecte pas la clause précédente;

Matériel

- 21. Les participants doivent fournir leur propre ordinateur;
- 22. Les participants acceptent d'installer sur leur ordinateur, pour la durée de l'événement, un logiciel permettant la surveillance et possiblement la diffusion de leur écran sur la plate-forme de diffusion en direct de l'Iron Web.
- 23. Le WAQ met ce qui suit à la disposition des participants :
 - a. Aire de repos à l'abri des regards (à usage réservé pour se reposer ou dormir exclusivement);
 - b. Bureau et chaise:
 - c. Nourriture et breuvage à volonté;
 - d. Connexion internet sans fil et avec fil via un réseau assigné par équipe;
 - e. Réseau local privé;
 - f. Électricité;
- 24. La connexion internet fournie ne doit pas être utilisée à des fins illégales et nous nous réservons le droit de limiter l'accès à certaines ressources.
- 25. Contrairement au réseau filaire, nous ne garantissons pas la stabilité de la connexion sans-fil.

Technologie

26. La technologie utilisée par les participants pour le développement du projet devra être reconnue et de l'hébergement facile et à faible coût devra être proposé.

Les participants doivent garder à l'esprit que plus la technologie est largement utilisée à Québec plus il y a de chance que le projet survive;

Projet

- 27. La teneur du projet ne sera révélée aux participants qu'au moment jugé opportun par le comité du Iron Web;
- 28. Il s'agit principalement d'un projet web (pas un vidéo ou un dépliant imprimé);
- 29. Les navigateurs suivants devront être testés et être fonctionnels :
 - a. Firefox (dernière version)
 - b. Chrome (dernière version)
 - c. IE8 et +
- 30. Aucune tricherie (espionnage, aide ou ressources non autorisées) ne sera tolérée, le participant surpris à tricher sera expulsé automatiquement, sans que les caméras ne soient arrêtées;
- 31. Chacune des équipes devra présenté leur projet final devant le public du WAQ le vendredi 22 février 2013;

Droits sur le projet et les livrables

- 32. Le code utilisé devra être 100% libre de droits pour une utilisation commerciale (par exemple, pas de extJS);
- 33. Donc, aucun code fait ailleurs ne sera accepté, à moins qu'il soit libre de droits pour les projets commerciaux;
- 34. Si tel est le cas, les participants ont la responsabilité de démontrer aux organisateurs du WAQ que le code utilisé est libre de droits pour les projets commerciaux;
- 35. Si les participants choisissent des images, vidéos ou autres sur internet, ils doivent s'assurer qu'aucun droit d'auteur n'est violé avant de décider de les utiliser;
- 36. Ainsi, si une tierce personne venait à se plaindre que ses droits d'auteur ont été violés dans le cadre du Projet, le ou les participants fautifs devront prendre la responsabilité et en dégager le WAQ;
- 37. Par la signature de ce document, les participants acceptent de céder au WAQ tous les droits d'auteur reliés au Projet (images, code, etc.) et renoncent également à leurs droits moraux sur le Projet et accepte que ce dernier et son code source soit mis à la disposition du public sur internet;

Je,	, soussigné(e), domicilié au	
•	s le Règlement de la compétition Iron Web, édition 2013 et accep s en apposant ma signature ci-bas.	же
Signature du participant : ַ		